

# LA LETTRE DE L'ASSURANCE

des faits, un ton ...

N° 1075 - jeudi 14 avril 2011

parution hebdomadaire (44 numéros par an) - CPPAP N° 0413182971

L'EFFET  
DE LA SEMAINE

## RÉSILIATION (c'est écrit assez gros ?)

A presque un an de l'élection présidentielle, Nicolas SARKOZY a compris qu'il était temps de faire quelque chose pour l'un des thèmes phares de sa campagne 2007 : le pouvoir d'achat. On a ainsi vu François FILLON faire barrage aux augmentations des prix du gaz et de l'électricité. C'est maintenant au tour de Christine LAGARDE d'apporter sa contribution. Objectif : réduire le coût des assurances pour les particuliers en facilitant la résiliation et donc la comparaison. Plusieurs dispositions ont été détaillées

par la ministre de l'économie au Parisien et seront prochainement soumises au Conseil consultatif du secteur financier (CCSF). " *Tout le monde devra systématiquement être averti vingt jours avant la date anniversaire de son contrat* ", a ainsi expliqué Christine LAGARDE, en précisant que cela vaudrait pour les assurances automobile, deux-roues, multirisques habitation, complémentaires santé souscrites à titre individuel ou vols de téléphone portable. Autre souhait des pouvoirs publics : " *tout assuré doit savoir qu'il a la possibilité*

*de résilier sa police d'assurance* ". L'idée est donc d'informer via un texte " *simple et précis* " qui serait " *inscrit dans une police de caractère suffisamment grosse* ". Enfin, la ministre souhaite que le CCSF planche sur " *un dépliant répondant à toutes les questions qu'un assuré doit se poser au moment où il envisage de changer d'assureur* ". L'ensemble de ces dispositions devraient, selon Christine LAGARDE, entrer en vigueur avant la fin de l'année et venir soulager, si on y croit, les finances des assurés dès 2012...

### Quand les assureurs passent à la taxe, les agents passent à l'attaque !

Selon News-Assurances (08/04), " *les syndicats d'agents généraux de dix compagnies d'assurance françaises se sont regroupés pour assigner en justice leur compagnie mandante* ". Motif : " *les agents reprochent aux compagnies de ne pas avoir inclus la contribution CMU, devenue une taxe en 2011, dans les calculs des commissionnements des assurances complémentaires santé* ", explique le site. Par contre, ils l'avaient bien incluse dans le calcul des primes...

### Veni, vidi... viré !

Les Echos (11/04) reviennent sur l'éviction de Cesare GERONZI de la présidence de Generali donnant la

parole à son prédécesseur, Antoine BERNHEIM. Invité à s'exprimer sur le " *parachute doré* " de 16 millions d'euro attribué au président déchu, ce dernier " *n'en revient pas s'agissant d'un président non exécutif* ". " *L'année dernière* ", poursuit-il, " *le conseil d'administration n'a pas voulu me reconduire à mon poste en raison de mon âge mais c'était un prétexte. En vérité, on en avait assez de voir ma figure. Et quand je suis parti, on ne m'a donné aucune indemnité de départ, alors que j'exécutais des fonctions opérationnelles. On m'a privé des bureaux que j'avais à Trieste, Milan, Rome et Paris, ainsi que de mes secrétaires et de tous les moyens de locomotion habituellement mis à disposition du président de Generali. J'ai eu l'impression d'avoir été traité comme un criminel de droit commun qui*

*aurait piqué dans la caisse* ". L'ancien président emblématique de Generali revient également sur ses relations avec Vincent BOLLORÉ, et confie : " *je crains que nos relations n'existent plus à l'avenir. Alors qu'il était convenu que je puisse utiliser, pour mes déplacements professionnels, les avions exploités par la société de Vincent BOLLORÉ, j'ai été avisé, la semaine dernière, que cette autorisation était supprimée en raison d'une interview prétendument explosive que j'aurais donnée à un journal italien* ". C'est probablement que les avions de BOLLORÉ restent réservés à ceux qui ont des parachutes...

Dans les Couloirs	p. 2
Telex	p. 3
Mes Constats Amiables	p. 4

SOMMAIRE

L'U/VU  
Ailleurs

## La protection d'identité : une nouvelle niche ?

“ Qui suis-je ? ”. Longtemps philosophique, la question est en passe de devenir économique. Lancée aux Etats-Unis en 2001 et au Royaume Uni en 2004, l'assurance protection d'identité a tout récemment fait son apparition en France via la société CPP (lire La Lettre de l'Assurance 1066 du 10 février), déjà active dans les services d'assistance et d'assurance liés à la protection des cartes de crédit et des données personnelles. “ *Actuellement, le préjudice moyen d'une fraude identitaire est évalué à 1 500 euro. 1 000 euro vont être remboursés par la banque, laissant un reste à charge de 500 euro à la victime, auxquels vont s'ajouter 500 euro de frais destinés à prouver la fraude* ”, schématise Guy de FELCOURT, directeur général de CPP. “ *Nous résolvons 90 % des problèmes avec nos experts internes. Les 10 % restants nécessitent un processus plus lourd comme des déplacements visant à recueillir des témoignages* ”, précise-t-il. Le groupe, qui teste actuellement le développement de ce service avec “ *un grand groupe bancaire* ”, entend bénéficier de la fameuse “ *prime au pionnier* ”. Car le marché pourrait se développer rapidement, à la fois sur le modèle de l'assurance des moyens de paiements, mais aussi plus largement dans le cadre d'inclusion à l'intérieur de contrats protection juridique ou MRH. Selon nos informations, des intervenants comme Gras Savoye ou SPB, étudieraient actuellement la possibilité de se positionner sur le créneau. Sans doute à raison : le sujet est médiatiquement très vendable et les pouvoirs publics y seraient très sensibles dans la mesure où, chaque

année, les fraudes sociales liées à l'identité coûteraient plusieurs milliards d'euro aux caisses de l'Etat...

## Suravenir veut mettre le cap sur la prévoyance

Malgré un contexte difficile, “ *c'est une année historique puisque nous avons franchi le cap des 100 millions d'euro de résultat net* ”, s'est réjoui Humbert de FRESNOYE, président du directoire de la filiale assurance vie et prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre-Ouest, qui présentait ses résultats le 7 avril dernier. Du haut de ses 2,6 milliards d'euro de chiffre d'affaires (+ 6 %), Suravenir souhaite néanmoins réduire le déséquilibre observé entre l'assurance (2,4 milliards de C.A.) et la prévoyance (200 millions), où le groupe estime qu'il n'a pas “ *la part de marché naturelle* ” qui lui revient. Le groupe pourra toujours compter sur une année 2011 délicate pour l'assurance vie pour profiter d'un effet mécanique. “ *Nous souffrons comme tout le reste du marché avec une baisse de 13 % de la collecte brute. La collecte nette est encore plus chabutée avec - 45 % du fait d'une augmentation des sorties. Nous ne savons d'ailleurs pas où va l'argent puisque nous ne le retrouvons pas sur d'autres supports d'épargne* ”, a reconnu le président du directoire de Suravenir. Interrogé par La Lettre après la conférence, Humbert de FRESNOYE nous a par ailleurs indiqué que l'activité assurance vie de Suravenir ne semblait pas pénalisée par le besoin de collecte bilantiel de sa maison-mère. Une position atypique à l'heure où d'autres bancassureurs ont pourtant reconnu le phénomène.

## PRONOSTICS

Interviewé dans Le Monde du 8 avril, Jean AZÉMA, directeur général de Groupama a mis un bémol à l'objectifs d'intégrer le “ *top 10* ” de l'assurance européenne en 2012. “ *Nous nous sommes fixés cet objectif en 2009. L'environnement a changé, rendant plus difficile sa réalisation. Pour l'atteindre aujourd'hui, il nous faudrait réaliser une acquisition de 4 à 6 milliards d'euro, ce qui semble difficile* ”, a-t-il reconnu. D'autant que la veille (7 avril), Eric LOMBARD, P-dg de BNP Paribas Assurance (qu'il faut maintenant appeler BNP Paribas Cardif), a également indiqué que le groupe ambitionnait de faire partie des dix premiers assureurs européens. Qui y parviendra en premier ? Quelques données pour placer les paris :

### Groupama (2,3/1) :

en 2010, la mutuelle a réalisé 17,6 milliards d'euro de chiffre d'affaires. Les dirigeants ont également indiqué que tout était prêt pour une introduction en bourse de Groupama S.A. mais que

l'environnement économique et réglementaire ne laissait pas augurer d'une concrétisation imminente du projet. Plus récemment, Groupama a refusé de lancer une OPA sur Premafin, la holding qui contrôle le deuxième assureur italien, Fondiaria-Sai. Ce n'est pas comme ça que Groupama décollera de la quinzième place mais qui sait ?

### BNP Paribas Cardif (1,8/1) :

la filiale assurance de BNP Paribas est un peu au-dessus de Groupama avec 25,3 milliards d'euro de C.A. Le chemin vers le “ *Top 10* ” est donc moins long, mais le groupe reste confronté aux nouvelles réglementations des banques (Bâle 3) et de l'assurance (Solvabilité 2). Du coup, beaucoup ont pensé que les banquiers allaient vendre leurs filiales assurances et permettre à Groupama d'atteindre ses objectifs. Pour l'un comme pour l'autre, ils se sont trompés.

## RUMEUR

### Maserati Vigato

TAUX DE FIABILITE  
**99 %**

Parking de l'un des grands restaurants parisiens proche des Champs-Élysées. D'une italienne flamboyante s'extrait un Inspecteur des Finances récemment mis en disponibilité. Il retrouve l'un de ses anciens patrons qui, après avoir exercé toute sorte de responsabilités dans l'assurance “ *marchande* ”, goûte dorénavant aux ors d'une république qui ne craint pas le mélange de genres. De quoi peuvent-ils parler devant un grand crû bordelais ? Des 65 ans de Gilles Benoist le 12 décembre prochain ? Le taux de fiabilité de 99 % passe même à 100 % pour le grand crû bordelais !

A l'occasion de l'inauguration du nouveau siège BNP Paribas Assurance - le 6 avril dernier à Nanterre, Éric LOMBARD, Président-directeur général, a annoncé le changement de nom de la filiale assurance du groupe bancaire désormais rebaptisée **BNP Paribas Cardif**. L'activité assurance utilisait jusqu'ici trois marques : BNP Paribas Assurance, marque institutionnelle, Cardif, marque commerciale pour la distribution de produits auprès des partenaires externes, et BNP Paribas, marque commerciale pour la distribution de produits, via la banque de détail de BNP Paribas /.../ **Swiss Life France** est entré au capital de la société de gestion Viveris REIM avec une participation majoritaire, aux côtés des managers fondateurs et de la Matmut dont la participation reste inchangée /.../ **Covéa** renforce sa présence au Royaume Uni et achète à Car Care Plan (Holdings) Limited, Provident Insurance, filiale américaine de la compagnie de services financiers Ally Financial (ex GMAC) /.../ **La Maaf** a signé un partenariat avec Happyview.fr, opticien en ligne, afin d'apporter aux assurés santé une solution pour s'équiper en lunettes moins chères. Le site permet notamment d'acquérir un équipement à des tarifs jusqu'à 4 fois inférieurs à ceux pratiqués par les opticiens traditionnels /.../ **Christine GOAVEC**, ex-France Telecom, a rejoint April pour piloter la nouvelle direction Homme, Marque, Culture qui regroupera les Ressources Humaines, la Marque, la Communication interne et externe, l'Université April ainsi que le Marketing Relations Clients /.../ **CNP Assurances** a annoncé avoir placé deux tranches de dette obligataire subordonnée : l'une de 700 millions d'euro (taux fixe de 6,875 % du 7 avril 2011 jusqu'au 30 septembre 2021 puis variable à échéance 2041) et l'autre de 300 millions de livres sterling (taux fixe de 7,375 % du 7 avril 2011 jusqu'au 30 septembre 2021 puis variable à échéance 2041). Les obligations ont été notées A par Standard & Poor's et ont pour objectif de répondre aux dernières indications relatives à Solvabilité 2 dans le cadre du traitement en capital " Tier 2 " /.../ **Santiane.fr**, courtier indépendant d'assurances en ligne spécialisé dans la santé est passé au 100 % Signature Electronique, avec le Tiers de Confiance KEYNECTIS. Il devient ainsi le 1er acteur dans le secteur de l'assurance en France à ne proposer uniquement et à 100 % la Signature Electronique, la signature manuscrite étant complètement abandonnée /.../ **Munich Re**, le courtier d'assurance Filhet-Allard et le fabricant de panneaux photovoltaïques Solairedirect, ont lancé une nouvelle couverture d'assurance garantissant la performance technologique à long terme des modules qu'il fabrique /.../ **La Fondation Réunica** parraine la nouvelle exposition " Enfances " de la Galerie Tactile du musée du Louvre, qui ouvrira ses portes le 4 mai. Cette dernière, qui présente des œuvres d'artistes de l'Antiquité au XIXème siècle, permet notamment au public mal ou non-voyant d'avoir accès aux plus grands chefs d'œuvres du Louvre, grâce à une approche sensorielle de la sculpture par le toucher /.../ **L'association Benjamin DELESSERT**, du nom du fondateur des Caisses d'Épargne, a récompensé pour sa première édition une thèse de recherche consacrée à " l'épargne au service de l'homme et de l'économie ". En présence de François BAROIN, Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, le prix (doté de 4 000 euro) a été attribué à Sandra RIGOT pour sa thèse de recherche intitulée " Stratégies et gouvernance des fonds de pension " /.../ **Europ Assistance** enrichit sa gamme d'assurance mobilité à destination des professionnels et lance trois offres spécifiques : Pass intégral, Pass missions et Pass expatriation. Chacune d'entre elles peut être souscrite par des particuliers ou des entreprises et couvre jusqu'à 8 personnes maximum pour des déplacements dans le monde entier, sans exclusion /.../ **Le Centre technique des institutions de prévoyance** (CTIP) a confié au CREDOC une étude sur l'image et la perception de la gestion paritaire par les employeurs. Résultat : 76 % des employeurs ont une bonne image de la gestion paritaire /.../



**OUI**, je m'abonne à La Lettre de l'Assurance.

M.  Mme  Mlle      **Nom :** \_\_\_\_\_      **Prénom :** \_\_\_\_\_  
**Société :** \_\_\_\_\_      **Service :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**Code postal :** [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]      **Ville :** \_\_\_\_\_  
**E-mail** \_\_\_\_\_      **Téléphone :** [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
**N° TVA intracommunautaire :** \_\_\_\_\_

Ma date d'échéance d'abonnement est fixée au 1er janvier de chaque année. En cas d'abonnement en cours d'année, il est procédé à une facture " prorata temporis " correspondant au nombre de numéros restant à servir entre la date d'abonnement et le 31 décembre suivant. Je choisis la formule d'abonnement suivante :

- FORMULE 1** Tarif annuel (44 numéros) : 478,40 euro TTC  
- Envoi par e-mail dès le mercredi veille de la parution de LA LETTRE DE L'ASSURANCE, - Envoi par courrier postal de LA LETTRE DE L'ASSURANCE « papier ».  
- Envoi par e-mail de « LETTRE-INFO-FLASH » en fonction de l'actualité.
- FORMULE 2** Tarif annuel (44 numéros) : 595,00 euro TTC  
- Envoi par e-mail dès le mercredi veille de la parution de LA LETTRE DE L'ASSURANCE,
- FORMULE 3** Tarif annuel (44 numéros) : 495,00 euro TTC  
- Envoi par courrier postal de LA LETTRE DE L'ASSURANCE « papier ».

Dans la mesure où j'ai souscrit avec l'envoi par e-mail de la LA LETTRE DE L'ASSURANCE, je m'engage sur l'honneur à ne pas transférer ces e-mails à autrui. L'adresse électronique où devront m'être adressées LA LETTRE DE L'ASSURANCE et LETTRE FLASH INFO est la suivante (adresse obligatoirement personnalisée) : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

La facture devra être libellée:  
 comme ci-dessus     comme ci-dessous:  
**à l'attention de**  
 M.  Mme  Mlle      **Nom :** \_\_\_\_\_      **Prénom :** \_\_\_\_\_  
**Société :** \_\_\_\_\_      **Fonction :** \_\_\_\_\_  
**N° TVA intracommunautaire :** \_\_\_\_\_      **Adresse :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_      **Code postal :** \_\_\_\_\_      **Ville :** \_\_\_\_\_

A retourner à La Lettre de l'Assurance 105, rue des Moines - 75017 Paris

# MES CONSTATS AMIABLES



## Mardi 12 avril

Memento...

Je me souviens de ma première (et dernière) lettre d'embauche au sein d'une compagnie d'assurances, l'Abeille IGARD en l'occurrence, en qualité d' " élève-inspecteur stagiaire ", à effet du 8 septembre 1975.

Je me souviens que le 1er janvier 1977, j'ai été promu Inspecteur du cadre 1er échelon et affecté au Bureau de Paris qui était situé au rez-de-chaussée du 58 Rue Taitbout. Je me souviens qu'à ce niveau, Monsieur D. couchait avec Madame G., Monsieur H. avec Madame V., Monsieur C. avec Madame P... Quant à Monsieur B. qui était agent général, il venait à la compagnie tous les jeudis notamment pour y honorer, entre midi et 14 heures Madame V., responsable des flottes auto.

Je me souviens de Monsieur Dupont-Fauville, un courtier qui ressemblait à Bernard Blier dans " Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ". Il débarquait quasiment tous les jours au Bureau de Paris en hurlant après les employés. Un jour, il avait injurié un cadre subalterne du contentieux-corporel lequel s'était défendu en s'abritant derrière son directeur. Le courtier, ivre de colère, s'était alors écrié : " *Dîtes à votre directeur qu'il peut se faire cuire un œuf. Et vous, allez donc vous faire enculer !* "

Choqué, l'employé était immédiatement parti chez son patron pour lui rendre compte de l'incident et lui demander conseil pour la suite

à donner. Après quelques secondes de réflexion, le chef du contentieux-corporel s'était adressé à son collaborateur : " *Pour ma part, je vais me faire cuire un œuf. Quant à vous, faites comme bon vous semble !* "

Je me souviens d'Henri F., un Inspecteur Général qui passait une bonne partie de son temps à la comptabilité afin d'y repérer les codes courtiers en déshérence. Avec la complicité du directeur du service, il transférait les commissions (et les affaires correspondantes) sur son propre code courtier. Il s'est ainsi constitué un portefeuille non négligeable.

Je me souviens de ma première rencontre avec Pierre Bérégovoy qui avait évoqué les arbitrages difficiles auxquels il était confronté à propos du GAN : aurait-il dû rapprocher la compagnie de la rue Pillet-Will avec les AGF plutôt qu'avec le CIC ?

Je me souviens de son jeune conseiller technique " assurance ", André Renaudin, qui rêvait de retrouver professionnellement ses racines alsaciennes. Il y parviendra pendant quelques mois en 1986. Est-ce pour autant un bon souvenir pour lui ? A la même époque, (1986), cohabitation oblige, Christian Noyer, aujourd'hui Gouverneur de la Banque de France, l'a remplacé au cabinet du ministre des Finances. Déjà, il cumule le conseil technique " banque " et " assurance ". Et son ministre, Edouard Balladur, n'aime pas les assureurs...

Je me souviens, en octobre 1991, de Michel Albert, (AGF), de Jean Arvis,

(Groupe Victoire), de François Heilbronner (Gan), de Jean-Claude Jolain, (MMA), de Jean Peyrelevalde, (UAP) venus raconter les futurs bouleversements qui attendaient l'assurance et dont ils entendaient évidemment être les acteurs et non pas les victimes... Je me souviens aussi de Claude Bébéar affirmant qu'il ambitionnait d'être le premier assureur mondial. Il avait bien fait rigoler ses collègues... Parallèlement il fustigeait la bancassurance en prétendant que ça ne rencontrerait jamais le moindre succès...

Je me souviens du Secours, de la Providence, des AGP, du Monde, de l'Europe, de Norwich, de Drouot, de la Concorde, de la CPG, de l'Union et du Phénix Espagnol, d'Eagle Star, d'Axiva, de la Winterthur, de la Protectrice et de la Préservatrice-Foncière...

Je me souviens des Sprinks et des Saltiel, ces sociétés de souscription que l'on n'appelait pas courtiers grossistes.

Je me souviens de tellement d'autres choses encore... Mais pas de ce qui a fondamentalement changé ; ni de quoi demain sera fait.

" Blowing In The Wind " disait le philosophe Bob Dylan...

D'autant que si certains assureurs ont pu parfois manquer de souffle, aucun n'aura jamais manqué d'air...

**Jacques de Baudus**

### LA LETTRE DE L'ASSURANCE

N° 1075 – jeudi 14 avril 2011  
29<sup>e</sup> année

Publication hebdomadaire  
(44 numéros par an) de  
LA LETTRE DE L'ASSURANCE  
s.a.r.l. au capital de 17 200 €  
105 rue des Moines  
75017 PARIS  
RCS Paris B 444 842 066  
(2003B00957)

TVA intracommunautaire  
n° FR16444842066

#### Principaux associés :

Jacques de BAUDUS,  
Robert SABAH et  
Louis-Christian de BAUDUS

#### Numéro de commission

paritaire : 0413 I 82971

ISSN : 0757-2719

#### Bureaux et correspondances :

105 rue des Moines 75017 PARIS

Téléphone Administration :

01 40 25 47 37

Téléphone Rédaction :

06 60 13 22 84

#### Directeur de la rédaction :

Louis-Christian de BAUDUS

Mobile : 06 60 13 22 84

lcdebaudus@orange.fr

#### Directeur de la publication

Jacques de BAUDUS

Mobile : 06 85 06 97 02

E-mail : jacques@debaudus.com

#### Imprimerie : DUPLI-PRINT

2 rue Descartes – Z.I. Sezac

95330 DOMONT

Tél : 01 39 35 54 54

#### Diffusion par abonnement

Prix du numéro : 10 €

#### Abonnement annuel :

FORMULE 1 Tarif annuel (44 numéros) :  
478,40 euro TTC (Envoi par e-mail dès le  
mercredi veille de la parution de La Lettre de  
l'Assurance, Envoi par e-mail de Lettre Flash  
Info en fonction de l'actualité.

FORMULE 2 Tarif annuel (44 numéros) :

595,00 euro TTC (Formule 1 + Envoi par  
courrier postal de La Lettre de l'Assurance.

FORMULE 3 Tarif annuel (44 numéros) :  
495,00 euro TTC (Envoi par courrier postal  
de La Lettre de l'Assurance).

Reproduction interdite sans  
autorisation de l'éditeur ou  
du Centre Français  
d'Exploitation  
du Droit de Copie

20 rue des Grands Augustins  
75006 PARIS

#### Dépôt légal à parution

retrouvez la Lettre de l'Assurance sur [www.lalettredelassurance.com](http://www.lalettredelassurance.com)